

de Salins, c'est à un membre de la maison de Chalon, en qualité de sire de Salins, qu'il faudrait l'attribuer, et peut-être à ce Jean l'Antique, qui vécut longtemps et ne mourut qu'en 1267. Après lui cette seigneurie fut partagée entre ses enfants, et le ressort féodal fit retour au comté de Bourgogne; il n'y eut plus de seigneurs particuliers du nom et des armes de Salins. Il y a là une question de chronologie comparée qui n'a pas sa place ici et que nous n'essaierons pas de résoudre.

Il ne faut pas non plus oublier que, par une singulière coïncidence, les armes des maisons de Salins et de Chalon avaient une grande analogie et ne différaient que par la disposition des émaux. Chalon portait : de gueules à la bande d'or, et Salins : d'or à la bande de gueules. Dans bien des cas on a pu prendre l'un pour l'autre.

Ce qui vient d'être dit ne s'applique, on le comprend, qu'à l'attribution du blason et ne contredit en rien la reconnaissance de fief attribuée à Guillaume de Brancion pour des châteaux et des terres possédés par lui dans le Forez; seulement il me semble évident que ni lui ni sa famille n'ont rien à prétendre dans les armoiries de la Diana. Ce Guillaume appartient à un rameau, aussitôt perdu que détaché, d'une illustre souche. Je ne puis rechercher ici sa filiation, les documents foréziens me manquent pour cela, et les documents bourguignons sont loin de les suppléer.

Ceci nous ramène à la question généalogique, qui n'est pas la moins intéressante. S'ils ne parviennent pas à l'éclaircir complètement, les quelques mots qui vont suivre serviront du moins à donner une idée des obscurités dont est encore enveloppée notre histoire féodale, et montreront qu'il n'est pas impossible de les dissiper.

M. de Persigny termine ainsi l'article qu'il a consacré à